



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 14 octobre 2022

Laïcité : le ministre pas à la hauteur des enjeux

Le ministre Ndiaye multiplie en cette rentrée les interventions sur la laïcité. On peut constater un attachement à une vision de la laïcité plus conforme à la loi de 1905 que son prédécesseur. Ce n'est pas suffisant: il s'inscrit toujours dans un dévoiement de la laïcité à des fins de stigmatisation des seul·es musulman·es, notamment à travers une nouvelle polémique sur les tenues vestimentaires. Pour SUD éducation, il est urgent de reprendre l'offensive laïque : pour la défense de la loi de 1905, contre la stigmatisation des musulman·es, contre le financement du privé confessionnel.

La polémique actuelle porte sur 313 atteintes à la laïcité recensées par le ministère pour le mois de septembre, chiffre qu'il faut rapporter aux plus de 12 millions d'élèves en France. Les signalements portent manifestement en bonne part sur le port de vêtements, comme le bandeau ou les jupes longues. Pour SUD éducation, il n'appartient pas à l'Éducation nationale et à ses personnels de qualifier la nature de ces vêtements : cette injonction mettrait les personnels, insuffisamment formés, face à des situations insolubles. Nous constatons par ailleurs une nouvelle fois que ce sont des jeunes filles qui sont sommées de s'expliquer sur leurs tenues vestimentaires. Au-delà, il s'agit là d'une nouvelle opération de stigmatisation des élèves musulman·es. Pour SUD éducation, défendre la laïcité, c'est défendre la neutralité de l'État et la liberté de croire ou de ne pas croire, en aucun cas la stigmatisation d'une religion.

Dans le même temps, le ministère et le gouvernement multiplient les atteintes à la laïcité. Le budget 2023 en est l'illustration la plus frappante. Dans les bleus budgétaires, le privé voit son budget augmenter de 6,42%, contre une augmentation de 6,04% dans le premier degré public et de 5,34% pour le second degré public. Cet écart dans la hausse est dans la continuité des budgets précédents, alors même que l'enseignement privé représente déjà plus de 10% du budget de l'Éducation nationale. Rappelons que l'enseignement privé dispense

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



de manière quasiment hégémonique un enseignement confessionnel. Pour SUD éducation, cette situation n'est pas acceptable, et il faut rouvrir d'urgence la question du dualisme scolaire.

Enfin, deux ans après l'attentat terroriste dont a été victime notre collègue Samuel Paty, force est de constater que l'hommage rendu par l'institution n'est pas à la hauteur du drame vécu par toute la communauté éducative. Une nouvelle fois, il aurait fallu préparer un hommage sérieux dès la pré-rentrée, afin de d'organiser au niveau national une journée d'hommage qui soit un temps fort de célébration de la laïcité, plutôt que de le renvoyer aux initiatives locales.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

